

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer. Ceci étant dit:

La question suivante fut posée au noble et grand savant salafi Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

"Celui qui pose la question dit :

Son éminence le cheikh, qu'Allah vous facilite !

Il est écrit dans les journaux ces jours-ci : l'appel au boycott des produits américains et à ne pas les acheter et à ne pas les vendre comme il est écrit aujourd'hui dans un des journaux que les savants des musulmans appellent au boycott et que cet acte est une obligation individuelle qui incombe à tout musulman et que l'achat de l'un de ces produits est illicite, illicite !

Et que celui qui commet cela aura commis un grand péché et qu'il aura aidé ceux-là et les juifs à tuer les musulmans.

Je voudrais donc –de la part de votre éminence qu’Allah vous préserve !– que vous clarifiez ce point en raison de la nécessité de faire cela et est–ce que l’individu est récompensé par cette action (de boycott) ?".

La réponse du cheikh qu’Allah le préserve :

"Premièrement : Je demande une copie de ce journal ou de la coupure de presse de ce journal, de cette parole que celui qui a posé la question a citée.

Deuxièmement : Ceci n’est pas correct !

Les savants n’ont pas émis la fatwâ qu’il est illicite d’acheter les produits américains et les produits américains n’ont de cesse d’être importés et d’être vendus dans les marchés des musulmans et cela ne causera aucun tort à l’Amérique que tu n’achètes pas d’elle ses produits !

Ceci ne lui causera pas de tort !

Les produits ne sont boycottés que si cela émane de celui qui détient le commandement (le dirigeant).

Si celui qui détient le commandement émet une interdiction et un boycott d’un pays parmi les pays, il est alors obligatoire de le boycotter.

Quant aux particuliers qui veulent faire cela ou émettent une fatwâ que c’est illicite, alors cela est juger illicite ce qu’Allah a rendu licite et cela n’est pas permis".

Source :

<http://safeshare.tv/w/XFAKLrCULS>

Traduit par Mehdi Abou ‘Abdir-Rahmân Al-Maghribî.



www.spfbirmingham.com



@mehdimaghribi